



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>No. produit</b>	1000012138
<b>Nom de la substance</b>	<b>10 OZ SW TROPICAL FRUIT AIR FRSH LB 12PK</b>
<b>Date de la révision</b>	16-juin-2014
<b>Renseignements sur la société</b>	Sprayway, Inc. 1005 S. Westgate Drive Addison, IL 60101 United States
<b>Company phone</b>	Assistance générale 1-630-628-3000
<b>Emergency telephone US</b>	1-866-836-8855
<b>Emergency telephone outside US</b>	1-952-852-4646
<b>Version n°</b>	02
<b>Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version</b>	16-juin-2014
<b>Date de péremption</b>	09-May-2017
<b>Usage du produit</b>	Désodorisant

## 2. Identification des risques

<b>Description générale des risques</b>	Aérosol inflammable. CONTENU SOUS PRESSION. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.  S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme. Peut être mortel si inhalé.
<b>Effets potentiels sur la santé</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Yeux</b>	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Peau</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Inhalation</b>	Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel.
<b>Ingestion</b>	Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion.
<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central. Système respiratoire.
<b>Effets potentiels sur l'environnement</b>	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

<b>Composants</b>	<b>No CAS</b>	<b>Pour cent</b>
Acétone	67-64-1	60 - 100
Butane	106-97-8	10 - 30
Propane	74-98-6	10 - 30
Autres composés sous les niveaux déclarables		1 - 5

## 4. Premiers soins

### Procédures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Consulter immédiatement un médecin. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.
<b>Avis aux médecins</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
<b>Conseils généraux</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

## 5. Mesures de lutte contre le feu

<b>Indice d'inflammabilité</b>	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Eau. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Donnée inconnue.

## 6. Procédures en cas de déversement

<b>Précautions individuelles</b>	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Mesures de précautions environnementales</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
<b>Méthodes de confinement</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

**Méthodes de nettoyage**

Ne pas rejeter dans l'environnement. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Autres informations**

Nettoyer selon les réglementations applicables.

**7. Manutention et entreposage****Manutention**

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation.

**Entreposage**

Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 3 Aerosol.

**8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle****ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm

**Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	BEI	50 mg/l

**Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	1800 mg/m3
		750 ppm
	TWA	1200 mg/m3
		500 ppm
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

**Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm

**Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	2380 mg/m3

**Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
		1000 ppm
	TWA	1190 mg/m3
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	500 ppm
		1900 mg/m3
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	800 ppm
		1800 mg/m3
		1000 ppm

**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	PEL limite d'exposition autorisée	2400 mg/m3
Propane (CAS 74-98-6)	PEL limite d'exposition autorisée	1000 ppm
		1800 mg/m3
		1000 ppm

**Contrôle ingénieur** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection pour les yeux et le visage** Écran facial.

**Protection de la peau** Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant.

**Protection respiratoire** Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

**9. Caractéristiques chimiques et physiques**

<b>Apparence</b>	Gaz comprimé liquéfié.
<b>Point d'ébullition</b>	31.99 °C (89.58 °F) évalué
<b>Couleur</b>	Donnée inconnue.
<b>Point d'éclair</b>	-104.44 °C (-156.00 °F) Propulseur évalué
<b>Forme</b>	Aérosol
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Donnée inconnue.
<b>État physique</b>	Gaz.
<b>Pression de vapeur</b>	60 - 70 psig @70F évalué
<b>Solubilité (eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité</b>	0.695 évalué
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume</b>	8.5 % évalué
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume</b>	2.1 % évalué

**10. Stabilité chimique et données sur la réactivité**

<b>Stabilité chimique</b>	Risque d'inflammation.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Donnée inconnue.

## 11. Données toxicologiques

### Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
10 OZ SW TROPICAL FRUIT AIR FRSH LB 12PK (CAS Mélange)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	8087.6406 mg/kg, évalué
	Souris	1907.2126 mg/kg, évalué
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	29409.6016 mg/kg, évalué 29.4096 ml/kg, évalué
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	9074.5088 mg/l, 15 minutes, évalué 4666.6665 mg/l, 4 heures, évalué 2193.3333 mg/l/4h, évalué 73.6711 mg/l, 8 heures, évalué
	Souris	4822.6948 mg/l, 2 heures, évalué
<i>Orale</i>		
DL50	Lapin	7852.3638 mg/kg, évalué
	Rat	8528.7842 mg/kg, évalué
	Souris	4411.4404 mg/kg, évalué
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Acétone (CAS 67-64-1)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	5500 mg/kg
	Souris	1297 mg/kg
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20000 mg/kg 20 ml/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	76 mg/l, 4 heures 50.1 mg/l, 8 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Lapin	5340 mg/kg
	Rat	5800 mg/kg
	Souris	3000 mg/kg
Butane (CAS 106-97-8)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	658 mg/l, 4 heures
	Souris	680 mg/l, 2 heures
Propane (CAS 74-98-6)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes

Composants	Espèces	Résultats d'essais
		658 mg/l/4h

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Effets locaux** Très toxique par inhalation.

#### Cancérogénicité

##### Carcinogènes selon l'ACGIH

Acétone (CAS 67-64-1)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

## 12. Données écologiques

### Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
10 OZ SW TROPICAL FRUIT AIR FRSH LB 12PK (CAS Mélange)		
Crustacés	CE50	Daphnia
		7584.4419 mg/l, 48 heures, évalué
Poisson	CL50	Poisson
		12404.8066 mg/l, 96 heures, évalué

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Acétone (CAS 67-64-1)		
<b>Aquatique</b>		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)
		21.6 - 23.9 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
		4740 - 6330 mg/l, 96 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Écotoxicité** Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.

**Effets sur l'environnement** Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

**Persistance et dégradabilité** Donnée inconnue.

#### Coefficient de partage

Acetone	-0.24
Butane	2.89
Propane	2.36

## 13. Élimination des résidus

**Instructions pour l'élimination** Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

## 14. Informations relatives au transport

### TDG

<b>N° ONU</b>	UN1950
<b>Nom officiel d'expédition UN</b>	AÉROSOLS, inflammables, Polluant marin
<b>Classement des dangers</b>	2.1
<b>Polluant marin</b>	Oui
<b>Dispositions particulières</b>	80
<b>Exceptions liées au conditionnement</b>	If <1L: Limited Quantity

### IATA

<b>UN number</b>	UN1950
<b>UN proper shipping name</b>	Aerosols, flammable

**Transport hazard class(es)** 2.1  
**Environmental hazards** Yes  
**Labels required** 2.1  
**ERG code** 10L  
**Special precautions for user** Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.  
**Packaging Exceptions** LTD QTY

**IMDG**

**UN number** UN1950  
**UN proper shipping name** AEROSOLS, MARINE POLLUTANT  
**Transport hazard class(es)** 2.1  
**Environmental hazards**  
**Marine pollutant** Yes  
**Labels required** 2.1  
**EmS** F-D, S-U  
**Special precautions for user** Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.  
**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code** Not applicable.  
**Packaging Exceptions** LTD QTY

**IATA; IMDG; TDG**



**Polluant marin**



**15. Données réglementaires**

**Règlements du Canada** Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.  
**Situation SIMDUT** Contrôlé  
**Classement SIMDUT** A - Gaz comprimé  
 B5 - Aérosols Inflammables  
 D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

**L'étiquetage SIMDUT**



**Statut de l'inventaire**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>Sur inventaire (oui/non)*</b>
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

### Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.